Protection du consommateur — Accord de coopération technique entre le Canada et la France

Le 23 août dernier, le Canada et la France ont conclu un accord sur la mise en place d'un plan de coopération technique bilatérale dans le secteur de la protection du consommateur.



M. Tony Abbott, ministre canadien de la Consommation et des Corporations.

Cet accord est survenu à Ottawa, à la suite d'une rencontre de deux jours entre le ministre fédéral de la Consommation, M. Tony Abbott, et le secrétaire d'État à la Consommation de France, M^{me} Christine Scrivener.

La coopération se fera principalement par l'échange d'informations techniques sur la protection du consommateur. L'accord prévoit aussi l'échange d'experts qui feront profiter leurs collègues du pays hôte de l'expérience qu'ils ont de certains problèmes concrets.

Lors d'une brève visite effectuée au laboratoire de l'Association des consommateurs du Canada, M^{me} Scrivener a souligné la similarité des problèmes qui se posent aux deux pays, mentionnant en particulier les problèmes relatifs aux questions de santé et de sécurité.

Vers un système juridique bilingue en Ontario

Selon M. Roy McMurtry, procureur général de l'Ontario, d'ici deux ans cette province sera dotée d'un système judiciaire "bilingue" à tous le niveaux.

M. McMurtry a tenu à souligner au

cours d'une entrevue que la province a fait beaucoup de progrès afin d'offrir les services judiciaires à sa population francophone. L'Ontario permet aux citoyens des régions de Sudbury, Ottawa et L'Orignal (dans l'Est ontarien) d'avoir un procès en langue française en cour provinciale lorsqu'il ne doit pas y avoir d'enquête préliminaire. En dépit du fait qu'il existe une loi datant de 1867, toujours en vigueur, stipulant que l'anglais est la seule langue des tribunaux en Ontario, un service en français sera étendu à plusieurs localités du Nord ontarien dès octobre.

M. McMurtry a annoncé qu'un comité consultatif regroupant des représentants du Barreau du Québec et de l'Ontario le conseillera afin d'améliorer la situation des cours de justice de langue française.

Le procureur général s'est dit confiant que les services de justice "bilingues" seraient en place dans tous les niveaux de tribunaux, de la cour provinciale à la cour supérieure, en passant par la cour de comté et la cour d'appel, d'ici deux ans.

"Cela ne veut pas dire que l'administration de la justice se fera totalement en français partout en province, a-t-il ajouté. Cependant la population francophone pourra réclamer un procès en français et l'obtenir, même si cela nécessite que le lieu du procès soit changé".

Pénurie de travailleurs

Malgré une augmentation du chômage, de 1974 à 1976, les employeurs avaient encore de la difficulté, l'an dernier, à recruter du personnel pour divers types d'emploi. Dans sa revue trimestrielle, le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre a révélé que l'on avait déploré une pénurie chronique de travailleurs dans 17 métiers en 1976. La majorité de ces emplois sont peu rémunérateurs, réclament un niveau élevé de spécialisation ou obligent les postulants à déménager dans des régions éloignées de la leur. Les employeurs éprouvent beaucoup de difficulté notamment à recruter des opérateurs de machine à coudre, des aides-domestiques, des garçons et filles de table, des mécaniciens, des coiffeurs et des vendeurs d'assurances. Les bûcherons, les mineurs, les électriciens, les menuisiers, les cuisiniers, les mécaniciens spécialistes dans les moteurs diesel et les réparateurs d'installations électriques sont également rares, de même que les secrétaires et les gardiennes d'enfants.

Un Canadien à la tête d'un programme des Nations Unies

M. Carson Vogel, commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, a été nommé, pour une période de cinq ans, directeur administratif du Programme alimentaire mondial des Nations Unies. Il entrera en fonction au mois d'octobre.

Le Programme alimentaire mondial, créé sous les auspices des Nations Unies et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), consacre 750 millions de dollars de son budget pour l'année en cours à des projets de développement.

Le programme vise à donner de la nourriture (au lieu d'argent) en échange de travaux effectués dans le cadre des projets de développement.

De plus en plus de francophones parmi les analystes financiers

Marielle Bourgeois, nouvelle présidente de l'Association des analystes financiers de Montréal, entrera en fonction le 1er octobre prochain en compagnie de onze autres directeurs dont sept sont cette année des francophones.

En cinq ans, le nombre de membres francophones est passé de 23 à 44 p. cent; ces chiffres traduisent l'entrée récente et importante de diplômés francophones dans les professions économiques.

La plupart des analystes financiers montréalais possèdent une maîtrise en administration ou une spécialisation en économie, certains ont une formation en finances ou en comptabilité et quelquesuns même en génie. Ils travaillent bien sûr dans les banques, les compagnies d'assurances ou de fiducie, mais aussi dans le secteur industriel ou même parapublic. Ce sont souvent eux qui gèrent les fonds de pension, ou le secteur de la dette dans certaines municipalités.

L'Association compte actuellement une vingtaine de femmes alors qu'elles étaient seulement trois il y a dix ans; toutes trois sont d'ailleurs devenues présidentes, ce qui montre combien l'analyse financière peut convenir aux femmes. Les principales qualités professionnelles seraient, pour Marielle Bourgeois, un esprit très logique, l'amour des chiffres et la capacité de "travailler sous pression". Voici un domaine d'économie appliquée qui pourrait tenter des futures diplômées.